

RAPPORT SUR LES SEGMA 2021 : SYNTHÈSE

En tant que services déconcentrés de l'Etat bénéficiant d'un mode de gestion basé sur l'autonomie budgétaire, les Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA) se positionnent comme un outil primordial de mise en œuvre des politiques publiques de proximité notamment dans les domaines à connotation sociale. Dans le sillage de l'engagement de notre pays dans un vaste chantier de modernisation de la gestion publique et de renforcement de son efficacité, les SEGMA se trouvent aujourd'hui confrontés au grand défi d'opérer, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, une amélioration tangible des services rendus aux usagers, sous l'impulsion d'une logique d'optimisation de la programmation et de l'exécution de la dépense publique et une meilleure adaptation du contrôle aux impératifs de la performance.

Le rapport sur les SEGMA qui accompagne le Projet de Loi de Finances 2021, met ainsi l'accent sur le rôle prépondérant des SEGMA dans la gestion de proximité des services publics rendus, notamment dans le contexte particulier ayant marqué l'année 2020 et qui se caractérise par l'ampleur sans précédent de la crise sanitaire du Covid-19. A ce niveau, il convient de noter que le secteur de la santé mis à l'épreuve durant cette pandémie, s'est dépassé pour garantir l'équité d'accès de tous les citoyens à un service de qualité, au même titre que le secteur de l'éducation ayant eu recours à l'option de l'enseignement à distance, en raison de la nécessité de poursuivre les programmes d'études établis et de combler tout vide éducatif pouvant résulter de cette crise.

Évolution du nombre des SEGMA par domaine d'intervention :

Au titre de l'année 2020, le nombre de SEGMA s'est établi à 187 services. Ce niveau résulte de la transformation des 12 Centres Régionaux d'Investissement en Etablissements Publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière et ce, en vertu de la promulgation et la publication, en date du 21 février 2019, de la loi n°47-18 portant création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement, en plus de la suppression de six autres SEGMA. Il s'agit de "la Direction des équipements publics", transformée en Agence Nationale des Equipements Publics, de "la Direction des Transports Routiers et de la Sécurité Routière" et du "Centre National d'Essais et d'Homologation", supprimés suite à la création de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière. Les 3 autres SEGMA supprimés concernent "la Division de la carte de la formation professionnelle", "l'Institut national des beaux-arts de Tétouan et "l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine de Rabat", supprimés pour leur part, en application des dispositions de la loi organique n°130.13 relative à la Loi de Finances (LOF), portant sur la suppression d'un certain nombre de SEGMA n'ayant pas parvenu à réaliser, à compter de la 3ème année budgétaire suivant

la date de leur création, des recettes propres d'au moins 30% de l'ensemble de leurs ressources. Parallèlement, un SEGMA a été créé. Il s'agit du "Musée Mohammed VI pour la civilisation de l'eau au Maroc", rattaché au Ministère des Habous et des Affaires Islamiques.

La répartition des SEGMA par domaine d'intervention au titre de l'année 2020 indique la prédominance des SEGMA à caractère social avec 81,3% du nombre total des SEGMA (soit 152 SEGMA sur 187), notamment, le domaine de la santé (avec 90 SEGMA) et le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle (avec 58 SEGMA).

Bilan des réalisations financières des SEGMA au titre de l'année 2019 :

L'exécution des budgets des SEGMA au titre de l'année 2019, présente un solde positif de l'ordre de 4.973,14 MDH en fin d'année. Cet excédent est enregistré principalement par les SEGMA œuvrant dans le domaine du transport et autres infrastructures à concurrence de 53,22% et dans une moindre mesure par les SEGMA couvrant le domaine de la santé à hauteur de 21,91%.

En ce qui concerne les recettes des SEGMA en 2019, le montant global des recettes a atteint 8.254,07 MDH. Ce niveau a dépassé le montant des prévisions situé aux alentours de 8.114,03 MDH, soit un taux de réalisation de 101,73%. Les recettes propres ont enregistré un montant de 2.108,52 MDH contre des prévisions de l'ordre de 2.073,93 MDH, soit un taux global de recouvrement de 101,67%. Les meilleures performances en termes de réalisation des recettes propres sont enregistrées par les SEGMA intervenant dans le domaine des activités récréatives, des pouvoirs publics et ceux œuvrant dans les domaines des autres actions sociales et de l'agriculture, de la pêche et de la forêt. Leurs taux de recouvrement respectifs s'élèvent à 145,87%, 135,94%, 133,20% et 122,55%. Pour leur part, les dotations d'équilibre, versées par le budget général à certains SEGMA, s'élèvent à 921,20 MDH en 2019 contre 1.340,44 MDH en 2018, soit une diminution de l'ordre de 31,3%. S'agissant du total des excédents d'exploitation et d'investissement, réalisé à la fin de l'année 2018 et reporté sur les crédits de l'année 2019, il s'est chiffré à 5.224,35 MDH.

Les émissions des dépenses de l'ensemble des SEGMA au titre de l'année 2019 se sont élevées à 3.280,93 MDH en 2019, par rapport à des crédits ouverts de l'ordre de 7.544,84 MDH, soit un taux d'émission global de 43,49%. Les SEGMA opérant dans le domaine des activités récréatives, le domaine des autres actions économiques et dans le domaine de la santé ont réalisé les taux d'émissions les plus élevés, soient respectivement 81,77%, 68,82% et 55,22%. Par nature de dépenses, les dépenses d'exploitation émises sont de l'ordre de 2.055,15 MDH par rapport à des crédits ouverts de 3.911,72 MDH, soit un taux d'exécution de 52,54%. Les dépenses d'investissement émises, quant à elles, se sont élevées à environ 1.225,78 MDH par rapport à des prévisions de l'ordre de 3.633,12 MDH, soit un taux d'exécution de 33,74%.

Principales réalisations physiques des SEGMA sur la période 2019-2020 et plan d'action 2021 :

Les réalisations physiques des SEGMA sont évaluées tout en mettant l'accent sur les objectifs et les indicateurs permettant d'apprécier l'effort consenti par ces Services en termes d'amélioration de la qualité des prestations offertes aux usagers. A titre d'illustration, les indicateurs de production se rapportant aux SEGMA opérant dans le

domaine de la santé font apparaître globalement une nette amélioration au titre de l'année 2019 par rapport à ceux enregistrés les années d'avant. La réforme hospitalière engagée qui vise la modernisation des hôpitaux (bâtiments et équipements) et la généralisation de nouveaux outils et approches de gestion à l'ensemble des hôpitaux publics ont contribué largement à l'augmentation des consultations des services d'urgence, des consultations spécialisées externes et des hospitalisations de jour qui ont vu leur niveau s'améliorer de 4,1%, 4% et 66,8% respectivement par rapport à leurs niveaux de 2017.

Au titre de l'année 2020, les SEGMA opérant dans ce domaine ont veillé à mener plusieurs actions visant de lutter au mieux contre la pandémie du Covid-19. Il s'agit en particulier de la création d'une cellule de crise permanente et de la mise sur le marché des dispositifs médicaux et du matériel utilisés dans la prise en charge des malades atteints du COVID-19. Le plan d'action de ces Services au titre de l'année 2021 prévoit la poursuite des actions entamées au titre des années précédentes, particulièrement en ce qui concerne l'élargissement de la population des bénéficiaires des services des hôpitaux, la modernisation et l'enrichissement des hôpitaux par le matériel médico-technique et médico-hospitalier, l'approvisionnement suffisant en médicaments, consommables, fluides médicaux, produits biologiques et chimiques et la poursuite des efforts d'informatisation des différents services.

Au même titre, Les SEGMA relevant du domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres ont pu réussir, pour une large part, le pari de l'enseignement à distance et assurer la continuité pédagogique dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus à laquelle notre pays a fait face durant l'année 2020. Ils s'efforcent également à l'amélioration des conditions d'apprentissage et de gestion de la scolarité, à travers l'achat de matériel technico-pédagogiques, l'équipement technique des ateliers et laboratoires, une remise à niveau pédagogique des futurs lauréats moyennant une prise en compte plus poussée de la formation pratique et de la simulation ainsi que le développement du cadre de la coopération et de l'amélioration de la recherche scientifique.

S'agissant des SEGMA opérant dans le domaine du transport et autres infrastructures économiques, leur but ultime est d'assurer une meilleure pérennité de la circulation sur le réseau routier, notamment, à travers le développement de la recherche routière tant en matière de l'assistance technique et de l'expertise qu'en matière du traitement et d'exploitation des données relatives au trafic routier. Les principales actions prévues au titre de l'année 2021 sont centrées autour de la poursuite de l'évaluation des indicateurs d'état structurel et de surface de la chaussée à l'aide des appareils d'auscultation, la modernisation du système de gestion de la chaussée pour une rationalisation des actions d'entretien et de maintenance du réseau routier, la réalisation d'un projet d'investissement en matériel de laboratoire utilisé dans les chantiers routiers ainsi que l'exploitation des mesures de comptage routier pour l'élaboration du recueil du trafic annuel du trafic routier. Il y a lieu de citer également, pour le même domaine, le renforcement et la modernisation des moyens, équipements et matériel d'inspection et de contrôle des navires pour la Direction de la Marine Marchande, ainsi que l'amélioration du système de notification météorologique en vue d'assurer un service public de qualité, pour la Direction de la Météorologie Nationale.